

## **Réunion du Comité Syndical du 04 avril 2019**

Convoqué le vingt-cinq mars deux mille dix-neuf, le Comité syndical s'est réuni le quatre avril deux mille dix-neuf à dix-huit heures pour sa 91<sup>e</sup> séance dans la salle d'Assemblée de Clermont Communauté, sise 64 avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

Monsieur Dominique ADENOT, Président de séance, procède à l'appel des membres.

### **91<sup>e</sup> Séance**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200048171-20190404-DCS620-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2019

#### **Étaient présents les délégués dont les noms suivent :**

Monsieur Dominique ADENOT  
Madame Nadine ALAPETITE  
Madame Pascale AMEIL  
Madame Martine BELLEROSE  
Madame Jacqueline BOLIS  
Monsieur Gérard BONHER  
Monsieur Roland BONJEAN  
Monsieur Nicolas BONNET  
Monsieur Gérard CHANSARD  
Monsieur Serge CHALEIL  
Monsieur Jean-Michel CHARLAT  
Monsieur Joël DERRÉ  
Madame Martine FAUCHER

Madame Hélène FEDERSPIEL  
Monsieur Dominique GUÉLON  
Monsieur Gérard GUILLAUME  
Monsieur Jean-Pierre HÉBRARD  
Monsieur Jacques LARDANS  
Madame Françoise NOUHEN  
Monsieur Gilles PAULET  
Monsieur Jérôme PIREYRE  
Madame Claude PRACROS  
Monsieur Yves PRADIER  
Monsieur Michel PROSLIER  
Monsieur Gilles VOLDOIRE

#### **Avaient donné pouvoir : NÉANT**

#### **Étaient excusés / absents :**

Monsieur Jean-Claude ARESTÉ  
Monsieur Jérôme AUSLENDER  
Monsieur Jacques BEAUJON  
Monsieur José BELDA  
Monsieur Michel BEYSSI  
Monsieur Olivier BIANCHI  
Monsieur Roland BLANCHET  
Monsieur Frédéric BONNICHON  
Monsieur Jean-Pierre BUCHE  
Monsieur Serge CHARLEMAGNE  
Monsieur Jacques CHEVALIER  
Monsieur Cyril CINEUX  
Monsieur Jean-Christian COURCHINOX  
Monsieur Jean-Paul CUZIN  
Monsieur Alain DEAT  
Monsieur Antoine DESFORGES  
Monsieur Laurent DIAS  
Monsieur Gérard DUBOIS  
Monsieur Philippe GAILLARD  
Madame Blandine GALLIOT  
Monsieur Roger GARDES  
Monsieur Louis GISCARD D'ESTAING  
Monsieur Mohand HAMOUMOU

Monsieur Jean-Maurice HEINRICH  
Monsieur Didier IMBERT  
Monsieur Grégory LÉPÉE  
Monsieur Yves LIGIER  
Monsieur Christian MÉLIS  
Monsieur Jean-Marc MORVAN  
Monsieur Jean-Henri PALLANCHE  
Monsieur Bertrand PASCIO  
Monsieur Alain PAULET  
Monsieur Pierre PÉCOUL  
Monsieur Jean-Philippe PERRET  
Monsieur Gilles PETEL  
Monsieur Pascal PIGOT  
Monsieur Hervé PRONONCE  
Madame Marie-Jeanne RAYNAL  
Monsieur Marc REGNOUX  
Monsieur Christian SIMONET  
Madame Marie-José TROTE  
Monsieur Bruno VALLADIER  
Monsieur Dominique VAURIS  
Monsieur Gérard VIALAT  
Monsieur Nicolas WEINMEISTER

## **Reprise et Affectation des Résultats Exercice 2018**

Monsieur le Président explique aux membres de l'assemblée que le résultat de fonctionnement de l'exercice 2018, tel qu'il est déterminé tant au compte administratif qu'au compte de gestion, présente un excédent de 66.531,58 € (1.323.712,93 – 1.257.181,35), qui cumulé au résultat reporté de l'exercice 2017, soit la somme de 126.789,18 €, présente en définitif un excédent de 193.320,76 €.

De même, il précise que le résultat d'investissement de l'exercice 2018, tel qu'il est déterminé tant au compte administratif qu'au compte de gestion, présente un excédent de 17.577,40 € (181.996,18 – 164.418,78), qui cumulé au résultat reporté de l'exercice 2017, soit la somme de 139.816,95 €, présente en définitif un excédent de 157.394,35 €.

Monsieur le Président rappelle que le Comité syndical est donc amené à se prononcer sur l'affectation des résultats 2018 et propose d'affecter la somme 193.320,76 € (soit l'excédent de clôture de la section de fonctionnement) en recettes de fonctionnement au chapitre 002 du Budget Primitif de l'exercice 2019 et d'affecter la somme de 157.394,35 € (soit l'excédent de clôture de la section d'investissement) en recettes d'investissement au chapitre 001 du Budget Primitif de l'exercice 2019.

**Le Comité syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **d'affecter la somme 193.320,76 € (soit l'excédent de clôture de la section de fonctionnement) en recettes de fonctionnement au chapitre 002 du Budget Primitif de l'exercice 2019 ;**
- **d'affecter la somme de 157.394,35 € (soit l'excédent de clôture de la section d'investissement) en recettes d'investissement au chapitre 001 du Budget Primitif de l'exercice 2019.**

**À Clermont-Ferrand, mercredi 10 avril 2019.**

**Dominique ADENOT,**

**Président.**

